

MASTER 1 **Science Politique**

Examens du semestre 7 – 1^{ère} session

Attention : un même groupe peut avoir une même épreuve répartie sur plusieurs amphis dans 2 bâtiments. Veuillez consulter les listes (affichées au 1^{er} étage) afin de connaître votre lieu d'épreuve exact. Si vous n'apparaissez pas sur les listes vous devez vous présenter de toute urgence au service de la scolarité afin de vous y faire rajouter.

MARDI 09 JANVIER 2018

Matin

| EPREUVE | HORAIRE | SALLE | Nbre d'ETUDIANTS | ENSEIGNANT |
|---|-------------|-----------|------------------|------------|
| Droit des collectivités territoriales sans TD | 10h30-12h00 | AMPHI 007 | 14 | Mme RIBOT |

MERCREDI 10 JANVIER 2018

Après-midi

| EPREUVE | HORAIRE | SALLE | Nbre d'ETUDIANTS | ENSEIGNANT |
|---|-----------|---------|------------------|---|
| Institutions politiques européennes sans TD | 14h-15H30 | AMPHI C | 58 | M. SMYRL/ Mme REUNGOAT/ M. SAVARESE |

⊗ VOUS ETES CONVOQUE UNE DEMI HEURE AVANT LE DEBUT DES EPREUVES.

⊗ RETARD : EN CAS DE RETARD, « AUCUNE ADMISSION A COMPOSER N'EST ACCEPTEE A COMPTER DE L'OUVERTURE DE L'ENVELOPPE CONTENANT LES SUJETS »

⊗ LA CARTE D'ETUDIANT ou TOUTE AUTRE PIECE D'IDENTITE (avec photo) EST A PRESENTER OBLIGATOIREMENT